

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
 du
 JOURNAL,
 Rue Perez Castellano, 162

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX
 de

L'ABONNEMENT
 3 patacons par mois

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSERERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNES.

Almanach Français.

Vendredi 29 [1799] — Prise de Cosseir, par le général Belliard, contre les Arabes.
 [1800] — Prise de Navarre, par le maréchal Murat, contre les Autrichiens.
 [1811] — Prise d'Oliva, par le maréchal Suchet, contre les Espagnols

MONTEVIDEO.

28 Mai 1846.

On l'a dit avec vérité, la contrebande, malgré la surveillance du blocus, se fait avec une espèce d'effronterie, malgré la sévère lagon de l'Ensenada. Le mal est difficile à éviter sans doute, sur la grande étendue de côtes qu'il y a à garder, une foule de petites rivières sont ouvertes au cabotage, les bâtiments y pénètrent tellement qu'ils échappent à l'attention de nos croisières, forcées de rester au large, et il est impossible de faire fouiller à chaque instant ces ruisseaux par nos embarcations armées. Tout ces points sont bien connus des fraudeurs qui parviendront toujours à tromper la vigilance la plus active. Et pour nous tout le mal en ceci ne se borne pas à l'introduction des marchandises, des armes et munitions dont Rosas aura besoin, mais dans la correspondance pour ainsi dire régulière entretenue par cette voie entre Buenos-Aires, Oribe et les "intelligents" de cette place.

Ces memes bâtimens sont ceux qui au retour pourvoient des objets de guerre qui lui sont nécessaires l'ennemi qui est à nos portes. Envisagée sous un autre rapport, la fraude n'est pas moins pernicieuse, elle produit au fisc rosiste et fournit aux besoins d'une population qui ne sortira de sa torpeur que lorsque sentira tout le poids de son joug.

Est-ce bien sur les côtes de Buenos-Aires que l'on doit chercher à ce que le blocus ait son entier effet? Non; l'occupation de quelques points du littoral suffit, et il n'est pas nécessaire de faire mourir inutilement à la peine nos marins Anglo Français, qui ont à veiller, à convoquer et à se battre sur tant de points differens.

D'un autre côté, des leçons comme celle de la Ensenada ne se donnent point tous les jours, et nos amiraux se convaincront bientôt qu'elles ne suffisent nullement à arrêter la cupidité marchande. Pendant le blocus de 1838, M. le contre amiral LEBLANC eut aussi à recourir à ces actes de repression rigoureuse, ce qui coûta beaucoup à l'honorable officier-

general, mais ce qu'une contrebande insolente et fatigante rendait absolument nécessaire, et dans le port de la Atalaya vingt et quelques bâtimens de cabotage firent brûlés. Cette operation sagement dirigée par M. le lieutenant de vaisseau de la Tocnaye, fut exécutée avec une hardiesse admirable et eut un plein succès; mais elle nous coûta plusieurs marins tués ou blessés, et un jeune élève (M. Rendon) qui donnait les plus belles esperances, et le mal continua, comme il est facile de le voir aux archives du Consulat General par le nombre de contrebandiers saisis postérieurement.

C'est à Montevideo meme qu'il faut attaquer le mal dans sa racine. C'est ici que les fraudeurs s'agitent et les expéditions s'organisent, et la surveillance des autorités locales y pourra encore moins aujourd'hui qu'à l'époque indiquée, puisque sa flottille est utile dans l'Uruguay.

Selon nous, il faudrait dans ce moment recourir au seul moyen qui parut efficace pendant le dernier blocus et comme alors exiger de tout navire sortant une déclaration écrite de son chargement et le dépôt de caution de la valeur. C'est seulement lorsque cette formalité, qui ne peut peser que sur la contrebande, serait remplie, que le bâtiment serait définitivement expédié à la commandance de marine, et pris hors de route serait jugé par une commission mixte composée d'Orientaux, de Français et d'Anglais qui prononcerait sans appel.

Le CONSTITUCIONAL de ce soir annonce que M. le ministre de la guerre a mis quelques têtes de bétail à la disposition de l'Hospice de la Charité, et il exprime le desir de voir cette mesure s'étendre à tous les autres établissemens de ce genre. Esperons qu'il en sera ainsi dans l'intérêt tout d'humanité qui guide notre collègue; mais revenons sur la cherté extraordinaire de cet aliment de première nécessité. Les arrivages se multiplient, le bétail abonde sur place, comment expliquer dès lors le prix vraiment exorbitant exigé pour des viandes inférieures qu'en tout autres on ne laisserait peut-être point mettre en vente?

Un passé de l'ennemi rapporte que Melgar est à Tolédo se retablissant de ses blessures, et que des renforts vont être envoyés vers Maldonado.

AFRIQUE FRANÇAISE.

Alger, 28 février.

« Une affaire, qui fait le plus grand honneur aux bataillons d'Afrique, vient de se passer dans les montagnes de Ouled Bessem, au sud du pic de l'Ouarensenis.

« 700 chasseurs des 1er et 2e bataillons d'Afrique, réunis sous les ordres du chef de bataillon Prevost, commandant supérieur de Teniet-el-Had, sont tombés, après une marche de quatorze heures, sur les silos des tribus insurgées et ont enlevé, outre un butin considérable, cinq cents charges d'orge et de blé.

« Le khalif d'Abd-el-Kader, dans l'Ouarensenis, Oulid-el-Hadj Séghir, appelé au secours des tribus, a vainement tenté de s'opposer au passage du convoi. Malgré les difficultés d'un pays horriblement accidenté, nos vaillants chasseurs n'ont pas perdu une seule bête de somme et ont fait éprouver, au contraire, à l'ennemi des pertes considérables. Au nombre des tués on compte un des chefs les plus influens des Beni-Tigrim, nommé Ali-ben-Taman.

« De notre côté, nous avons eu deux tués et une vingtaine de blessés. Parmi ces derniers on cite le capitaine Bastide, du 2e bataillon; frappé d'une balle au moment où il enlevait, marchant à quinze pas en avant des siens, une des positions de l'ennemi, ce brillant officier, un instant au pouvoir des Arabes, succombait sous leurs coups, lorsqu'un des sous-officiers, aidé de quelques chasseurs, le dégage, arrache son sabre des mains d'un kabile et se retire avec son précieux fardeau au milieu d'une grêle de balles et de pierres.

« Un caporal du 1er bataillon, nommé Langlois, évitant une position, s'aperçut qu'un blessé était resté en arrière; revenir sur ses pas, enlever le malheureux blessé au moment où il allait tomber entre les mains des Arabes, le charger sur ses épaules et l'emporter au convoi, malgré un coup de feu qu'il recevait lui-même, fut pour celui-ci l'affaire d'un instant.

— Le Courrier d'Afrique du 28 février donne les nouvelles suivantes, de Millanah et de Dellys:

« Millanah, 22 février.

« Tout est ici dans le plus grand calme. On parle de la prochaine rentrée de M. le colonel Picouveau et des troupes qu'il commande; mais si nous devons en croire les bruits qui circulent, ce ne serait pas pour rester à Millanah. Il s'agirait pour lui d'une expédition chez les Beni-Boudouan, tandis que la colonne de M. le colonel Eynard irait opérer de concert avec celle de M. le colonel Saint-Arnaud.

Dellys, 26 février.

« Une grande tranquillité a succédé, momentanément du moins, aux graves événemens dont cette partie de nos possessions vient d'être le théâtre.

« Nous ne savons ce qu'est devenu Abd-el-Kader; mais on a appris que Ben-Salem et Bel-Kassem se sont retirés chez les Beni-Katem, avec le produit des déprédations exercées sur les malheureuses tribus du cercle de Dellys et des Issars.

« M. le lieutenant général Bedeau et son officier d'ordonnance, arrivés à Blidah le 20 février dans la soirée, venant de Bouffarik, sous l'escorte de quelques chasseurs d'Afrique, en sont repartis le lendemain, se dirigeant sur Medeah.

« La colonne de cavalerie aux ordres de M. le général

Jussuf, forte de 600 hommes, est actuellement campée entre Blidah et Joinville.

Trois cents hommes du 2^e régiment de la légion étrangère, et deux cents tirailleurs indigènes sont partis de Bone le 21 février, sous le commandement de M. de Chabrière, chef de bataillon, pour aller occuper le camp de Bathna.

La discussion à laquelle a donné lieu dans les bureaux de la chambre des députés, le projet de loi portant demande de vingt cinq millions de crédits extraordinaires, applicables aux dépenses de l'Algérie, a vu se produire deux idées, l'une émise par M. Genty de Bussy, l'autre énoncée par M. Monnier de la Sizeranne.

M. Genty de Bussy, déclarant que le fardeau des fonctions du gouverneur général de l'Algérie est aujourd'hui trop lourd pour un seul homme, a demandé que le commandement fut divisé, qu'il y eût trois commandements militaires et trois départements, et qu'un ministère spécial de l'Algérie fut créé.

M. Monnier de la Sizeranne a demandé que l'Algérie fût érigée en vice royauté. Selon lui: « La création d'une vice-royauté aurait l'avantage d'identifier le prince qui en serait investi aux intérêts de la colonie, car son œuvre devant être très probablement l'œuvre de sa vie entière, il aurait pour but unique le développement graduel de la prospérité du pays confié à ses soins: cette création aurait encore pour résultat de donner un incontestable caractère de permanence à l'occupation française en Afrique, soit vis-à-vis des Arabes que nos débats sur la question entretiennent encore dans le doute, soit aux yeux des puissances étrangères, parmi lesquelles il en est une qui, en refusant de régulariser la position de son consul, proteste par cela même contre des droits acquis au prix de tant de sang français. »

Doit-on maintenir ce qui est:—un gouverneur général à Alger et une division des affaires d'Afrique au ministère de la guerre?

Faut-il créer un ministère spécial de l'Algérie?

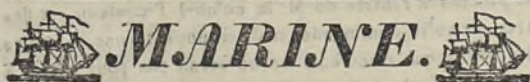
Vaut-il mieux ériger l'Algérie en vice royauté?

N'est-il pas plus simple et préférable d'assimiler l'Algérie à la Corse, et de repartir entre les divers départements ministériels ce qui est aujourd'hui exclusivement concentré dans la division des affaires d'Afrique au ministère de la guerre?

Telles sont les quatre questions que nous aurons à examiner et à approfondir.

Nous avons toujours incliné à penser qu'il n'y avait lieu de faire d'exception pour l'Algérie, et que le mieux était que chaque ministre eût dans ses attributions ce qui ressortissait d'elles. Nous aurons à rechercher, avec le bon sens et la bonne foi que nous nous efforçons d'apporter dans toute discussion, si nous devons persister dans cette opinion ou la modifier.

(La Presse.)



et MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 23 et 26

Colonia, goelette sarde « Brillante: » avec 44 têtes bovines et 20 brebis, à ordres.

Patagonia, trois mats anglais « Guardian: » avec chargement de guano, à ordre.

BATIMENS PRÊTS À PARTIR.

Pour Rio Grande, polacre sarde S. Antonio.

» goelette » Adélaida.

» Valparaiso, trois mats anglais Ann Best.

» Parnaguá, brick brésilien Constante Carijó.

SINISTRE.

Le capitaine du brick anglais « Doris, » a porté que le 23 du courant, on a vu entrer dans la rade de Maldonado, une coque d'un bâtiment qui paraît avoir été brick ou trois mâts, sans qu'il y eût personne à bord: il ne lui restait que quelques débris de mâture: aussitôt qu'il a touché la plage il s'est complètement démoli.

En charge pour le Havre.

La superbe barque française « Parana, » capitaine Lecomte, partira pour cette destination le 30 juin prochain; elle reçoit des marchandises à fret, etc. des passagers, aux quels on garantit le meilleur traitement dans une chambre élégante et commode. On peut s'adresser, pour traiter, chez MM. Isabelle et fils, consignataires, rue du 25 mai n. 303, ou au capitaine Lecomte à son bord.

AVIS DIVERS.

AVIS. aux amateurs du jeu DE Billard.

Le 15 Juin prochain, à 6 heures du soir, désirant réunir les amateurs, il sera joué à la Poule, les objets suivants exposés jusqu'à cette époque dans mon établissement connu sous le nom de

CAFÉ DE PARIS.

SAVOIR :

- | | |
|-------------------|--|
| Dernier restant | { Une pendule marbre 1 ^{re} qualité, sujet Guillaume Tell, en bronze et 2 Porte-fleurs cristal et bronze. |
| Second restant | { Une jolie Queue d'honneur procédé portatif, incrustée riche. |
| Troisième restant | { Une Cigarère du Chili 1 ^{re} finesse. |
| Quatrième restant | { Surprise. |

La Poule se jouera en une marque, les numéros à prendre seront 60, à 2 patacons chaque. On peut s'inscrire à l'avance.

Montevideo, le 26 mai 1846.

BERTRAND.

Avis au Commerce.

M. Coqueteaux m'ayant par procuration laissé charge en son absence des règlements et affaires commerciales de sa maison, con-

jointement avec M. Vuy.

Celles traitées par moi soit à Rio Grande, soit à Montevideo, l'ayant été à leur satisfaction, je me suis cru le droit et je n'ai voulu à aucun titre accepter la susdite collaboration dans les intérêts laissés à mes soins. — motif pour lequel j'ai réglé définitivement et ne fais plus partie de la maison Coqueteaux depuis le 25 du présent.

Montevideo, le 28 mai 1847.

A. SIRE.

Avis au Commerce.

Les créanciers du feu Quartier Marc Antoine, décédé le 22 de ce mois, sont invités à présenter leurs titres à M. Philippe Quartier son frère, rue 25 Mai n. 375, qui leur donnera connaissance de l'inventaire, dont un double a été déposé au consulat général de France.

Casquettes de drap fin.

Au Chapeau français, rue des Trente Trois n. 88, à côté de M. Aubriot, on a reçu un bel assortiment de casquettes, pour hommes et pour enfants, avec et sans galon; ainsi que des chapeaux de soie, à la dernière mode, le tout aux prix les plus accommodants.



Au Bœuf Gras.

BOUCHERIE ET CHARCUTERIE FRANÇAISE.

MM. Caron et Celestin Hebert, viennent d'ouvrir un bel établissement de ce genre, rue de Saran li, n. 262, vis-à-vis l'Hôpital Français.

Ils offrent au public, qualités supérieures, assortiment complet et prix très modérés. Ils se chargeront de toutes les pièces de commande qui pourraient leur être demandées.

Charbon de pierre.

Pour éviter les frais de charrettes et de magasinage, il se vend du charbon de pierre première qualité, à bord ou dans le lanchon au môle, à des prix très modérés.

S'adresser à la BARRACA PRUSSIANA Calle Zavala n. 13.

Avis.

On demande une petite fille pour garde un enfant. — S'adresser au repos de la marine, à côté le café Labastie, au Môle.

A vendre.

Un soufflet de forge de moyenne grandeur, et une petite enclume.

Place de la Constitution n. 273.

Le Propriétaire-Gérant Jh. REYNAUD

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.